



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### **AVIS PUBLIC AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 20-12-0721**

**AVIS PUBLIC** est donné :

1. Que lors de la séance ordinaire tenue le 21 décembre 2020, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 20-12-0721 autorisant la construction de 2 bâtiments de la classe d'usages *Habitation multifamiliale* (H4) de 15 unités chacun et d'un maximum de 3 étages sur les lots 3 846 015, 3 846 016, 3 846 021, 3 846 026 et 4 519 404 (intersection des rues Lachapelle Est et Saint-Hubert) en vertu du règlement numéro V659-2017-00 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.
3. Que cette résolution a reçu l'approbation de la MRC des Jardins-de-Napierville le 13 janvier 2021.
4. Que cette résolution est entrée en vigueur le 14 janvier 2021, soit à la date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC des Jardins-de-Napierville.
5. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 21 décembre 2020 et peut être consultée par toute personne intéressée sur le site Internet de la Ville au [ville.saint-remi.qc.ca](http://ville.saint-remi.qc.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous seulement, durant les heures régulières d'ouverture. Il sera possible de prendre rendez-vous par courriel au [reception@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:reception@ville.saint-remi.qc.ca) ou par téléphone au **450 454-3993, poste 1000**.

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 29 janvier 2021**

**Patrice de Repentigny, notaire  
Greffier**